



CONCOURS DE SCRABBLE SCOLAIRE RÈGLEMENT 2012-2013

1. Le concours est ouvert aux élèves de cycle 3 des écoles élémentaires et à ceux de 6^e et 5^e des collèges. Il y aura 2 classements : les élèves licenciés à la FFSC et les non licenciés.
2. Il peut être organisé dans chaque établissement **entre le 8 octobre 2012 et le 30 novembre 2012**
3. L'épreuve se déroule en une seule fois sur une durée de **30 minutes**.
4. Les participants disposent simplement du formulaire, d'un stylo et d'une éventuelle feuille de brouillon vierge.
5. La consultation d'un quelconque document est interdite (dictionnaire, liste de mots, machine, etc.).
6. Le concours est strictement individuel.
7. Les feuilles de jeu sont à faire parvenir impérativement au correspondant indiqué sur la feuille annexe au plus tard le **3 décembre 2012**.
8. **Une copie** (si possible non manuscrite pour éviter les erreurs de transcription des noms) **de la liste des élèves avec nom, prénom, année de naissance doit être jointe aux feuilles de jeu. Doivent apparaître également le nom de l'établissement, le numéro de téléphone et l'adresse mél.** Sur cette liste, noter les absents éventuels.
9. Les résultats et la liste des sélectionnés pour la finale régionale (mercredi 6 février 2013) seront adressés aux établissements participants au plus tard le 11 janvier 2013.
10. Au moins un enfant par classe participante sera sélectionné.
11. Chaque participant à la finale régionale recevra un diplôme.
12. Cette finale est qualificative pour la finale nationale.
13. Tout cas non prévu par le présent règlement sera réglé par le Comité Régional ou la Direction Nationale du Scrabble Jeunes et Scolaires.

Consignes complémentaires pour les enseignants

- Demander aux enfants d'écrire en **majuscules d'imprimerie**.
- Les formes conjuguées de même que les mots avec accent, les pluriels et les féminins sont autorisés. L'absence d'accent dans la rédaction d'un mot ne sera pas pénalisée.
- Il est conseillé, avant de laisser les élèves travailler seuls, de **détailler collectivement les exemples proposés pour chaque type de question**.
- Le barème pour la correction est d'un point par mot, soit 40 points au total.



Coordonnées des référents

Responsable du Concours de Scrabble scolaire pour le Comité de Franche-Comté :

Mme ALBINI Anne 11 rue des poiriers 25700 VALENTIGNEY

Tél : 03.81.37.94.87 mél : albiniscrabble@laposte.net

http://www.franchecomtescrabble.fr/scrabble_jeunes_et_scolaires

Département du Doubs :

➤ Circonscriptions de Morteau et Pontarlier :

Mme GIROD Chantal 6, Lieu dit Champ Chapelle 25300 LA CLUSE ET MIJOUX

Tél : 03.81.69.49.13 mél : ecole4.la-cluse-et-mijoux@wanadoo.fr

➤ Circonscriptions de Besançon :

Mme CORNUT Marie-Claude 20, rue Midol 25000 BESANCON

Tél : 03.81.50.00.15 mél : mc.cornut@libertysurf.fr

➤ Circonscriptions de Montbéliard et Sochaux :

Mme ALBINI Anne 11 rue des poiriers 25700 VALENTIGNEY

Tél : 03.81.37.94.87 mél : albiniscrabble@laposte.net

Département de la Haute-Saône :

Mme BOUCARD Claude 18b rue de la Libération 25700 VALENTIGNEY

Tél : 03.81.30.31.84 mél : clau.boucard@orange.fr

Département du Jura :

➤ Circonscriptions de Champagnole, Lons et Saint-Claude

Mme AUBRY Christine 5 rue Picot 39120 ANNOIRE

Tél : 03.84.70.09.24 mél : antonette@orange.fr

➤ Circonscriptions de Dole

M. GENDRE Bernard 9bis rue du Bréjon 39100 GEVRY

Tél : 03.84.82.55.46 mél : bernard-gendre@wanadoo.fr

Département du Territoire de Belfort :

Mme ALBINI Anne 11 rue des poiriers 25700 VALENTIGNEY

Tél : 03.81.37.94.87 mél : albiniscrabble@laposte.net